Bonjour,

Nous vous remercions de prendre connaissance du message de Mme Mélissa Ridel, Vice-doyenne Transverse Enjeux Environnementaux :

Du mardi 14 au jeudi 16 mars prochain, la faculté des Sciences et Ingénierie organise **les Jours du RRRR** (réduire, réemployer, recycler, réparer) sur le campus Pierre et Marie Curie. Vous en trouvez la présentation complète sur l'intranet des personnels (https://ent.sorbonne-universite.fr/sciences-personnels/fr/index/les-jours-du-rrrr.html).

Cet événement, qui s'adresse autant à la communauté étudiante qu'aux personnels, a pour objectifs de sensibiliser à la **réduction des déchets** et de mieux faire connaître l'existant.

La programmation propose des ateliers, une projection-débat, des jeux et quiz, mais également tout un village de stands (fabriquer et restaurer des objets, réparer son vélo, mieux trier ses déchets, donner des aliments, tout savoir sur le recyclage et le réusage des déchets sur le campus...).

Je souhaite particulièrement attirer votre attention :

- sur la possibilité de faire des dons de produits non périssables et non entamés pour l'épicerie sociale et solidaire des étudiantes et étudiants gérée par l'association AGORAE;
- sur la possibilité offerte par le service informatique de la faculté des Sciences et Ingénierie et l'association ALIAS de **donner du matériel informatique**.

 Depuis la loi REEN de novembre 2021, il est possible de donner du matériel numérique professionnel, en le sortant de l'inventaire. Il est proposé d'apporter des ordinateurs et/ou des matériaux informatiques, âgé d'entre 5 et 10 ans. Ils seront nettoyés et réinstallés pour être offerts aux étudiantes et étudiants, ainsi qu'aux personnels qui en ont besoin.

 Peuvent être donnés : PC portable, avec le chargeur, en état de marche ou non / écrans de PC / PC fixe, en état de marche ou non pour récupérer les composants utiles / câbles pour accompagner les PC (alimentation, câble vidéo, câble ethernet, etc.) / accessoires (clavier, souris, adaptateur wifi/bluetooth, anciennes clefs USB/disques durs externes formatés, etc.)

 N'hésitez pas à consulter le mode d'emploi "Quand et comment faire un don de matériel informatique non utilisé ?" qui se trouve dans l'article de l'intranet https://ent.sorbonne-

Attention, dans le cas où votre structure souhaite donner de très grosses quantités de matériel informatique, le mieux est de demander un enlèvement à votre chef ou cheffe de secteur.

universite.fr/sciences-personnels/fr/index/les-jours-du-rrrr.html

Bien cordialement, Mélissa Ridel

Mélissa Ridel
Vice-doyenne Transverse Enjeux Environnementaux
Faculté des Sciences et Ingénierie
Maîtresse de Conférences Sorbonne Université
01 44 27 42 64
Melissa.Ridel@sorbonne-universite.fr

Direction de l'UFR 927 - Sciences de la vie

7-9 quai Saint Bernard | 75005 Paris Bâtiment B Cassan – 1er étage – Boite Courrier 11 sciences-ufr927-direction@sorbonne-universite.fr

sciences.sorbonne-universite.fr/ufr-sciences-de-la-vie

